



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 03 mars 2025 - 18h30

MAIRIE DE LA-NEUVE-LYRE  
6 RUE LOIZIEL 27330 LA NEUVE LYRE

**Présents**

TOPART Chantal Maire – DHAESE Daniel 1er adjoint - Alain AMELOT 2<sup>ème</sup> adj - BES Sylvie 3<sup>ème</sup> adj.

LES CONSEILLERS par ordre alphabétique

BRIFFAULT Robert - COURANDON Emilie - GRANGE Thierry - LEROUX Nouria --

SOLLIER Didier - TOULAIN Dominique

MARTIAL Ludovic donne pouvoir à SOLIER Didier

10 présents et 1 représenté = 11 membres votants sur 11 membres du conseil =

Le QUORUM est atteint

**Rappel de l'ordre du jour**

- 1- Enquête publique sur le périmètre d'épandage des boues
- 2- Subvention 2025 à AIDAMCE CFAIE
- 3- Développement des marchés hebdomadaires et conséquence(s) sur la régie 22 des droits de place
- 4- Révision du prix de vente de la maison expropriée 9 rue Flandres Dunkerque 40

**INFO**

- 1- Place Emile Bourgeois

**QUESTIONS DIVERSES**

## DEROULE

### **Point 1** – Enquête publique sur le périmètre d'épandage des boues

Une demande d'autorisation a été déposée pour modifier le périmètre d'épandage des boues sur la Neuve-Lyre.

**PROPOSITION – autoriser ?**

**CONTRE VOTE A L'UNANIMITE**

### **Point 2** – Subvention 2025 à AIDAMCE CFAIE

Une demande de subvention a été adressée en mairie par le CFA du VAL DE REUIL

3 jeunes font partie de l'effectif : une subvention de 75€ par jeune est demandée (soit 225€).

Demande de révision de la subvention refusée lors du dernier conseil pour la filière équine, dont une jeune de la commune y est, c'est également de l'apprentissage.

Il est demandé par l'assemblée d'accepter les demandes de subvention des centres de formations si des jeunes de la commune y sont, afin de les soutenir dans leur scolarité, et qu'une subvention de 75€ soit accordé à un centre de formation émanant d'une demande si l'un de nos jeunes lyrois y étudie.

**PROPOSITION – accepter cette demande ?**

**ACCORD VOTE A L'UNANIMITE 75€/élève en centre de formation dont une demande est faite en Mairie au titre de l'année civile 2025, soit scolaire 2024-2025.**

### **Point 3** – Développement des marchés hebdomadaires et conséquence(s) sur la régie 22 des droits de place.

Vendredi 14 février réunion avec de Madame Le Maire avec Madame Lydia BUREAU .

Mme BUREAU a discuté avec tous les commerçants du marché de l'AIGLE pour les inciter à venir sur nos marchés et que ce serait gratuit pendant 2 mois : du 2 mai au 30 juin 2025. Le 02 mai serait une journée festive avec concert et cocktail de même pour la journée du 5 mai. L'animation musicale du 2 mai est déjà organisée par Mme Bureau, elle serait gratuite. Une participation financière pour le cocktail a été demandée aux commerçants de la Neuve Lyre, même demande auprès de la commune a été faite au cours de la réunion. Mme Bureau a contacté le journal « Paris Normandie », la radio « sweet FM », FR3 Normandie

Madame le Maire lui a rappelé que les marchés étaient des marchés communaux et que les décisions concernant la gratuité et les dépenses des animations devaient être prises par le conseil municipal. Mme Le Maire rappelle également qu'une régie n°22 de Droits de Place existe et que pour toute gratuité, une décision du conseil est obligatoire pour justifier le manque de recettes du 2 mai au 30 juin 2025.

**DECISION** – Le conseil propose : café et chouquettes le 02 et le 05 mai sur la place de L'Eglise, animation par « Victor » le vendredi 02 mai, animation par Daniel DHAESE le lundi 05 mai. La régie « droit de place » ne recevra pas de fonds du 02 mai au 30 juin inclus, gratuité pour les « anciens » et les « nouveaux » commerçants du marché.

**ACCORD VOTE A L'UNANIMITE sur la gratuité des Droits de Place, pour tous les exposants commerçants des marchés du 2 mai au 30 juin 2025 pour la régie 22.**

**Point 4** – Révision du prix de vente de la maison expropriée 9 rue Flandres Dunkerque 40.

Le DPE a été réalisé, à cette occasion Mme le Maire a visité la maison.

La maison a été incendiée. Elle doit être vidée, il reste beaucoup de meubles. Le terrain est également très encombré, certainement considéré « déchetterie » vu les objets présents . Il va falloir nettoyer et aider l'agent à débarrasser, au moins 3 remorques de déchets à évacuer.

**PROPOSITION** – baisser le prix pour la vendre plus vite : **32 000 euros net vendeur**  
**ACCORD VOTE A L'UNANIMITE**

## INFOS

### Place Emile BOURGEOIS

Beaucoup de coups de fils pour cause d'encombrement de la place pour raison de mauvais stationnement.

Une étude pourra être faite pour améliorer l'aspect et réorganiser les places. Sylvie se propose de faire un plan pour étudier une nouvelle disposition du stationnement.

### Une de nos locataires au 1<sup>er</sup> étage gauche des logements de la place de l'église

Celle-ci se plaint du bruit à travers les planchers depuis le logement du-dessus : une isolation phonique sera étudiée pour le plafond de la chambre. Sylvie avait déjà fait faire un devis en ce sens, elle se charge de le faire réviser pour seulement la chambre 1<sup>er</sup> étage, ce qui permettra de vérifier son efficacité.

## TOUR DE TABLE

**Alain AMELOT** que fait-on pour l'écoulement, nids de poule quand il y aura la réparation de la rue d'Alençon, peut être récupérer le grattage

**Sylvie BES** : une demande d'aide pour relever les mesures de la place Emile BOURGEOIS – Daniel et Nouria se proposent.

**Robert BRIFFAULT** : RAS

**Emilie COURANDON** : RAS

**Daniel DHAESE** : mettre une table et un banc sur l'aire devant le château d'eau pour accueil, améliorer la végétalisation (parking Emile BOUGEOIS, monument aux morts)

**Thierry GRANGE** : RAS

**Nouria LEROUX** RAS :

**Didier SOLLIER** : RAS

**Dominique TOULAIN** : Où en sont les travaux dans le cimetière : en attente de subvention

**PROCHAIN CONSEIL – 03 AVRIL.**

**LA SEANCE SE TERMINE à 20H40**